Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à

l'école

Band: 9 (2007)

Heft: 5

Artikel: L'as du "volant" décolle

Autor: Bignasca, Nicola

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-995514

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'as du «volant» décolle

Départ // Durant ses presque 30 années passées au service de l'OFSPO, Ernst Banzer a cultivé avec soin ses deux passions, la promotion du sport dans les écoles professionnelles et le badminton. L'ancien maire d'Evilard/Macolin livre quelques réflexions en guise de baroud d'honneur.

Nicola Bignasca

▶ Introduire l'enseignement du sport dans toutes les écoles professionnelles du pays, tel était l'un de ses objectifs principaux. Essayé, pas pu. Mais ce n'est pas faute d'avoir essayé. «Durant 28 ans, j'ai toujours cru à l'importance et à la légitimité du sport dans les écoles professionnelles, et j'ai mis toute mon énergie pour défendre cette cause».

Un droit pour les apprenants

Diverses études démontrent que 75 % des jeunes fréquentent avec plaisir les cours de sport. Les moins enthousiastes reconnaissent en général que l'enseignement du sport et du mouvement reste très important. «Dans les écoles professionnelles au sein desquelles le sport est bien enseigné et où les infrastructures, les méthodes de travail ainsi que le cadre global sont réunis, il jouit d'un degré de sympathie élevé», assure le chef démissionnaire du sport dans les écoles professionnelles, un des secteurs de formation de l'OFSPO.

Penser que l'activité physique est uniquement profitable aux enfants à l'école obligatoire est une illusion. Ernst Banzer salue les efforts consentis par la Confédération pour encourager le mouvement et le sport auprès des enfants âgés de 5 à 10 ans. Il prévient toutefois qu'il ne faut pas perdre le contact avec la réalité: «Les enfants qui découvrent le sport à travers leur éducation ne lui restent pas nécessairement fidèles toute leur vie. Les gens qui croient cela se fourvoient, tout simplement.» La grosse rupture intervient en effet à la puberté. D'où la nécessité d'inciter les élèves plus âgés à poursuivre une activité physique, à une période où ils commencent à s'intéresser à l'autre sexe, aux voitures, aux sorties, etc. «Notre rôle est de les sensibiliser et de leur montrer les bienfaits de l'activité physique et du sport, même lorsqu'ils grandissent. Ce sont les parents et les éducateurs de demain, c'est donc eux qui joueront le rôle de moteur auprès des nouvelles générations.»

→ J'avais un bon travail dans un cadre très agréable.
J'aimerais remercier toutes les personnes qui n'ont pas hésité à me soutenir tout au long de ces années,
même si je n'ai pas toujours été facile à côtoyer.

✓





Maintenir la pression

Ernst Banzer est direct et dit toujours ce qu'il pense. Cet atout n'est pas forcément apprécié de tous: «J'ai toujours été un franc-tireur. Parfois, mon opiniâtreté a provoqué quelques remous.» Il lui est ainsi arrivé d'écrire à tous les parlementaires des cantons de Soleure et Berne, provoquant la réaction quelque peu courroucée du Conseil d'Etat soleurois, lequel s'est plaint auprès du Conseil fédéral en disant que le «fonctionnaire subalterne de Macolin» avait outrepassé ses compétences. Ernst Banzer est toutefois persuadé qu'il n'aurait pas atteint de meilleurs résultats en étant plus diplomate: «Pour que les élèves des écoles professionnelles obtiennent finalement le droit de profiter de l'enseignement du sport, il a fallu exercer une pression constante à plusieurs niveaux.»

Tendance à la hausse

Sa stratégie a d'ailleurs porté ses fruits: «A l'heure actuelle, environ 70 % des écoles professionnelles appliquent les consignes à la lettre, à savoir une double leçon hebdomadaire (75 minutes) de sport aux élèves ayant plus d'une journée d'école, et une leçon de 40 minutes à ceux n'ayant qu'un jour.» Une tendance clairement à la hausse. Il y a quelques années, le Conseil fédéral a même donné raison à des parents ainsi qu'à un syndicat soleurois qui avaient recouru contre le démantèlement de l'enseignement du sport dans trois écoles professionnelles et exigé du gouvernement soleurois qu'il revienne sur sa décision.

Lorsqu'on lui demande d'expliquer le non-respect des consignes, Ernst Banzerse fait plus lapidaire: «Les bâtiments, les infrastructures et les finances font défaut.» La révision de la Loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports est actuellement débattue. Selon Ernst Banzer, il s'agit là d'une opportunité unique de mieux intégrer le sport scolaire dans les écoles professionnelles. Si l'ordonnance est adaptée dans le sens voulu, son successeur verra s'ouvrir à lui de nouvelles possibilités, et les élèves devraient avoir un meilleur accès à l'enseignement du sport. «L'accent doit être mis sur le contenu et non sur les infrastructures, qui sont systématiquement avancées comme excuse». //

Curriculum vitae

Portrait

Date de naissance: 11 avril 1945 Etat civil: Marié, deux enfants Enfance à: Oberwil-Zoug Contact: ebanzer@telez.ch

Parcours professionnel

1967 – 1969 Formation de maître de sport à Macolin

1969 – 1970 Professeur de ski au Québec

1970 – 1975 Maître de sport dans une high-school au Québec

1975 – 1976 Master en psychologie pédagogique et administration sportive à l'Université d'Ottawa

1976 – 1977 Professeur à l'Université LAVAL à Québec-City

1977 – 2007 Chargé de cours à la HEFSM, avec les tâches suivantes:

- Didactique générale dans la formation de maître de sport
- Enseignement de la gymnastique aux agrès, de l'athlétisme, de la natation et du ski
- Responsable du secteur de formation «Sport dans les écoles professionnelles»
- Chef de la discipline J+S badminton
- Enseignement du sport dans les écoles professionnelles et du badminton



Focus // Apprendre en mouvement

- Edy Buser // Visite dans l'école du pionnier
- Enseignement en mouvement // Le français et les maths sans s'asseoir
- Opinions // Validité scientifique de cette méthode

Dossier // Réhabilitation

- Didier Cuche // Le doute exorcisé
- Accidents de sport // Aide-mémoire pour les écoles et les associations
- Sécurité // Blessures mal soignées, risques de rechute

Autres sujets

- Projet // L'Ecole des Sages
- Face à face // Riet Campell
- Etudes // Centres de fitness et fidélité des clients

Le numéro 6/07 paraît début décembre.

Cahiers pratiques

- Le courage à l'épreuve
- Randonnées en raquettes

Nos partenaires



La dernière page de couverture, en couleur, est consacrée à Rivella, qui propose en outre des offres intéressantes aux membres du mobileclub.



VISTAWELL propose des offres attractives aux membres du mobileclub.